

LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2022-2023

Annexe 4

POPULATION ÉLIGIBLE A LA VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2022-2023

GROUPES DE POPULATION			OBSERVATIONS
Personnes de 60 ans et plus			TOUS
Personnes en Longue Maladie (LM) <i>(de 6 mois à 60 ans)</i>			Se référer à la « Liste des pathologies chroniques à risque » (Annexe 5) 1. Enfants âgés de 6 mois à 9 ans (dose de 0.5 mL) 1 ou 2 doses (2 s'il s'agit d'une primovaccination) à 1 mois d'intervalle et 1 dose annuelle ensuite. 2. A partir de 9 ans (dose de 0.5 mL) 1 dose annuelle
Professionnels de santé et Autres professionnels			1- Personnel soignant ou autre professionnel en contact régulier et prolongé avec des sujets à risque de grippe sévère ; 2- Personnel navigant (bateaux de croisière, avions) ou agents touristiques accompagnant des groupes.
Femmes enceintes			A tous les stades de la grossesse Protection du bébé pour les premiers mois de vie
Personnes avec un indice de masse corporelle (IMC) ≥ 40	Taille en m	Poids en Kg	Personne obèse sans pathologie associée ou autre que celles listées dans l'Annexe 5
	1,50	90	
	1,60	100	
	1,70	115	
	1,80	130	
	1,90	145	
	2	160	
AUTRES			
1- Personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement.			Tous quel que soit l'âge.
2-Entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois ayant des facteurs de risque de grippe grave.			Entourage = milieu familial (Personnes résidant sous le même toit, famille et proches, nourrices et toute personne en contact régulier avec le bébé). Prématurés = Nourrissons nés avant le terme de la grossesse (notamment ceux porteurs de séquelles à type de broncho-dysplasie). Enfants atteints de cardiopathie congénitale, de déficit immunitaire congénital, de pathologie pulmonaire, neurologique ou neuromusculaire ou d'une affection longue durée.

Sources : vaccination-info-service.fr